



Chapelle Hautmesnil



Julien DESHAYES

(tous droits réservés,

Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)

LA CHAPELLE DE HAUTMESNIL

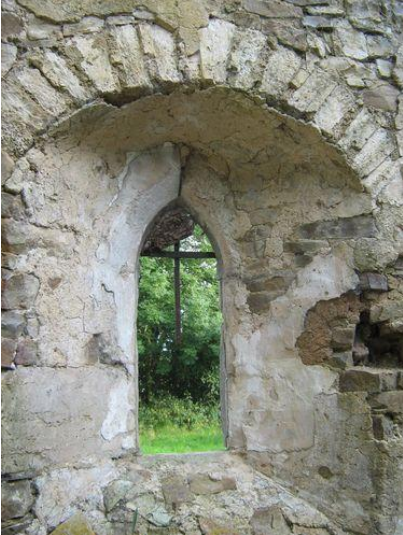
Le village de Hautmesnil se trouve en bord de marais, sur la limite sud de la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Il s'étend à l'ouest de la chaussée de la Sangsurière, menant vers la Haye-du-Puits. **Selon certains témoignages, il existait une motte seigneuriale**, non loin de la chapelle, sur le marais. Les vues aériennes laissent en effet apparaître un relief dans les prairies situées au sud-ouest de l'édifice.

Le toponyme « **mesnil** » dérive du latin tardif « *mansionile* » et désignait, comme l'appellatif « ville » une exploitation ou un domaine rural. On le trouve parfois associé à des noms d'homme d'origine germanique (cf. Vaudrimesnil – Mesnil de Waldric) ou anglo-Scandinave. Ce toponyme a continué d'être en vogue jusqu'au XIII^e siècle. A Hautmesnil il s'agit tout simplement du « Mesnil de haut » (*Alto Mesnillo*). Comme ceux des villages de Selsoif et d'Aureville, les habitants de Hautmesnil jouissaient de droits étendus sur le marais environnant, dit marais de l'Adriennerie ou de la Rosière. Ils possédaient en outre 100 vergées de landes et un marais commun avec les communes de Doville, Catteville, Saint-Sauveur-de-Pierrepont et Saint-Nicolas-de-Pierrepont, contenant 130

vergées, connu sous le nom de Marais de la Chapelle.

Parmi les documents joints à son étude sur le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Léopold Delisle cite une **ordonnance de l'évêque de Coutances, datée du 13 juillet 1318**, sur la manière dont devait être desservie la chapelle de Hautmesnil. Cette ordonnance explique comment, selon la coutume et en raison de la distance importante séparant cette chapelle de l'église paroissiale du bourg, certaines fêtes religieuses y étaient célébrées et plusieurs sacrements pouvaient y être conférés, dont le baptême des enfants du hameau, la purification des jeunes mères et la célébration des mariages. Les inhumations pouvaient y être faites mais seulement à certaines dates de l'année, lorsque des célébrations religieuses y avaient cours. Cette mise au point de l'évêque avait pour but de couper court aux arguments du prêtre doyen de la paroisse, qui souhaitait limiter les offices pratiqués à Hautmesnil. Il s'agissait donc de traditions déjà bien entérinées.

Ce document est intéressant car il permet de comprendre le fonctionnement de ce type de chapelles, situées à l'écart du bourg et de l'église paroissiale, et qui **permettaient aux habitants des hameaux voisins de bénéficier d'un lieu de culte « de proximité »**, doté des principales fonctions



Chapelle Hautmesnil, détail

religieuses (ou « curiales ») utiles à la population. En fait Hautmesnil, comme Selsoif et bien d'autres sanctuaires du Cotentin, étaient presque de véritables paroisses mais elles n'en portaient pas le nom.

A leur décès, Jean II Desmairies († v. 1591) et son fils Vincent Desmairies († en 1593), seigneurs du fief des Maires à Saint-Sauveur-le-Vicomte, firent des dons à la chapelle de Hautmesnil. Cette famille portait aussi le titre de « **Sieur de Hautmesnil** ».

Abandonnée depuis de nombreuses années face à la solitude des marais, la chapelle de Hautmesnil offre un aspect désolé et envoûtant, digne des plus belles pages de l'écrivain du Pays, Jules Barbey d'Aurevilly. Elle a été **remplacée depuis la fin du XIXe siècle par une nouvelle église**, située plus en retrait dans les terres, plus proche aussi de la route et des habitations. Le mobilier, qui comprend notamment un retable du XVIIe siècle et une sculpture en haut relief de saint Georges, le patron de la chapelle a été transféré dans cette nouvelle église.

L'arc obstrué qui ouvrait jadis de la nef vers le chœur de la chapelle de Hautmesnil, repose sur des pilastres à tailloirs datant de l'époque romane (XIIe siècle). Le reste de l'édifice a été largement modifié et le chœur a entièrement

disparu. Les percements de la nef appartiennent aux XVe et XVIIIe siècles. Les maçonneries de l'édifice intègrent une grande quantité de moellons en calcaire coquillier, dit parfois « tuf de sainteny », un matériau provenant selon toute vraisemblance de remplois de sarcophages du haut Moyen âge. Ces fragments sont donc un indice de l'existence sur le site d'un lieu d'inhumation et probablement d'un sanctuaire établi ici depuis au moins le VIIe ou le VIIIe siècle. Parmi ces remplois figure en outre un petit chapiteau sculpté en calcaire coquillier. D'après sa forme en tronc de cône très évasé, marqué aux angles par des volutes saillantes, il pourrait s'agir d'une œuvre pré-romane.